L704

ACOUSTIQUE DU BATIMENT : PRATIQUE DES CALCULS - 2027

Cette formation développe les calculs prévisionnels simplifiés des isolements acoustiques aux bruits aériens intérieurs ou extérieurs ainsi que ceux des niveaux de bruits de chocs, de la correction acoustique des locaux et du traitement des réseaux CVC.

Objectifs opérationnels

- Appréhender par le calcul l'éfficacité des solutions techniques
- Optimiser les choix technicoéconomiques par une bonne exploitation des documentations des produits
- Bien appréhender les matériaux acoustiques
- Utiliser les bonnes grandeurs acoustiques

Public Concerné

- Chefs de projets et Chargés d'affaires Bâtiment (entreprises de travaux, maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre)
- Économistes de la construction

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

- Avoir une expérience conception et/ou travaux dans le domaine du bâtiment
- Avoir suivi la formation L702 Acoustique du bâtiment - dans les 4 mois précédents.

Contenu

Calculs prévisionnels des isolements acoustiques aux bruits aériens intérieurs ou extérieurs
Présentation des formules simplifiées de calcul prévisionnel et de leurs limites

- Application de la loi de masse.
- Calcul de l'indice d'affaiblissemnt acoustique équivalent d'une paroi composite.
- Calcul d'un isolement aux bruits aériens entre locaux.
- Calcul d'un isolement aux bruits aériens vis-à-vis de l'extérieur.
- Calcul d'un niveau de bruits de chocs en réception de locaux vis-à-vis d'un local émetteur.
- Calcul d'aires d'absorption équivalente et durées de réverbération de locaux.
- Calcul du niveau sonore dans un local à distance d'une source de bruit.
- Calcul de niveau de bruit d'équipement sur un exemple simple de réseau CVC.

Les participants sont invités à utiliser leur ordinateur portable muni du logiciel Excel permettant de réaliser les exercices d'application.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance de présentations des méthodes de calculs, d'exercices et d'études de cas concrets d'application. Des temps d'échanges peuvent être organisés par les formateurs/formatrices pendant lesquels les participants pourront partager leurs retours d'expériences et les problématiques rencontrées.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE
Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :
- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES
La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

Qualification Intervenant(e)(s)

Les co-intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention.

Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation
Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com